

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue le 4 novembre 2019, à 19h30, à la salle du conseil**

Madame la mairesse, Line Fréchette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Daniel Nadeau	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	Mme Stéphanie Bonin	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse, Mme Line Fréchette, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2019-11-2849)

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**Ordre du jour:**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019
3. Dépôt du rapport annuel de déclaration des intérêts pécuniaires des élus pour l'année 2020

**ADMINISTRATION**

4. Autoriser la fermeture du bureau municipal pour les vacances des Fêtes, soit du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020
5. Therrien Couture, avocats : Participation à la séance de conciliation dans le dossier Valéro
6. Embauche de Mme Liliane Guimond au poste de technicienne en comptabilité
7. Autoriser le remboursement des frais d'assurance à l'ancien propriétaire du 1868, boulevard St-Joseph, au montant de 361,72 \$

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

8. Adoption du Plan de sécurité civile et la création de l'Organisation Municipale de la Sécurité Civile

**TRANSPORT**

9. Clôture Pro : Autoriser l'achat et l'installation d'une clôture destinée à permettre l'accès à la cour d'école via le stationnement du centre sportif au montant de 1 764,94 \$, taxes incluses
10. Autoriser l'installation d'un traitement antirouille sur le camion F-350 2019, au montant de 160,97 \$, taxes incluses

11. Autoriser l'achat et l'installation de pneus d'hiver sur le camion F-350 2019, au montant de 1 113,44 \$, taxes incluses
12. Autoriser les travaux de réparation des égouttoirs et de réaménagement du terrain à l'intersection des rues Lecavalier et Diane au montant maximal de 1 006,03 \$, taxes incluses
13. Germain Blanchard Itée : Autoriser les travaux de nivelage des routes gravelées au montant maximal de 2 500 \$, taxes incluses
14. Fédération Québécoise des Municipalités : Mandat pour la fourniture de personnel technique en ingénierie pour la réalisation de plans et devis pour les travaux de voirie prévus au plan d'intervention du réseau routier

#### **LOISIRS**

15. Retrait de l'entente de mise en commun d'une ressource en loisirs entre les municipalités de St-Pie-de-Guire, de St-Edmond-de-Grantham et de St-Majorique-de-Grantham
16. Participation au projet de mise en commun avec la municipalité de Saint-Bonaventure et visant l'embauche d'une ressource en loisirs
17. Autoriser M. Donald Cadran à utiliser le gymnase de l'école primaire Saint-Majorique pour la tenue d'activités avec les jeunes
18. Demande à la MRC de Drummond afin d'inclure, dans le secteur Saint-Majorique, un espace destiné à accueillir des infrastructures de sports et loisirs dans son plan directeur pour la forêt Drummond
19. Guignolée 2019 : Demande d'autorisation pour l'utilisation de la salle le 1<sup>er</sup> décembre 2019
20. Aménagement NP : Autoriser le paiement de la facture de réparation de la zamboni, au montant de 4 631.82 \$, taxes incluses
21. Adoption des comptes à payer
22. Varia
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2019-11-2850)

#### **2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019**

Il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2018 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2851)

#### **3. Dépôt du rapport annuel de déclaration des intérêts pécuniaires des élus pour l'année 2020**

En vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la directrice générale, Mme Emilie Trottier, dépose les formulaires des intérêts pécuniaires des élus municipaux suivants :

Mme Line Fréchette, mairesse, les conseillères, Mesdames Stéphanie Bonin et Nancy Letendre, ainsi que les conseillers, Messieurs Marcel Sinclair, Jocelyn Brière, Daniel Nadeau et Joël Jutras.

(2019-11-2852)

**4. Autoriser la fermeture du bureau municipal pour les vacances des Fêtes**

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement pour permettre aux employés de profiter d'un congé durant la période des fêtes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2853)

**5. Therrien Couture, avocats : Participation à la séance de conciliation dans le dossier Valéro**

**Attendu que** la firme Therrien Couture, avocats représente la municipalité dans le litige entre Valéro et les municipalités traversées par le pipeline;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de mandater la firme Therrien Couture, avocats, afin de représenter la municipalité lors de la séance de conciliation qui aura lieu au Tribunal Administratif du Québec, le 10 décembre 2019.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2854)

**6. Embauche de Mme Liliane Guimond au poste de technicienne en comptabilité**

**Attendu que** la municipalité a mandaté une firme professionnelle afin de l'accompagner dans la recherche de personnel qualifié pour combler le poste de technicien en comptabilité;

**Attendu que** la firme s'est chargée des analyses et tests de compétences et a soumis deux (2) candidats à la municipalité;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'embauche de Mme Liliane Guimond au poste de technicienne en comptabilité, aux conditions présentées aux membres conseil et correspondant à la Politique administrative et salariale 2019.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2855)

**7. Autoriser le remboursement des frais d'assurance à l'ancien propriétaire du 1868, boulevard St-Joseph Ouest, au montant de 361,72 \$**

**Attendu que** la municipalité a reçu une demande de remboursement pour des frais d'assurance;

**Attendu que** l'assurance a dû être contractée par le demandeur lors de la vente de sa propriété à la suite d'une problématique avec la dérogation mineure;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'autoriser le remboursement au montant de 361,72 \$ à l'ancien propriétaire de l'immeuble situé au 1868, boulevard St-Joseph Ouest.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2856)

**8. Adoption du Plan de sécurité civile et la création de l'Organisation municipale de la sécurité civile**

**Attendu que** les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique;

**Attendu que** le Conseil municipal de Saint-Majorique-de-Grantham reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps;

**Attendu que** le Conseil voit l'importance de se doter d'un plan de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu :

**QU'**une organisation municipale de la sécurité civile soit créée;

**QUE** le plan de sécurité civile présenté aux élus soit adopté;

**QUE** les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'Organisation municipale de la sécurité civile :

Coordonnatrice municipale en sécurité civile : Emilie Trottier  
Responsable du secteur Administration : Liliane Guimond (nouvelle technicienne comptable)  
Responsable du secteur Communication : Marc-Olivier Lapointe  
Responsable du secteur Secours aux personnes et protection des biens : Sylvain Lachapelle  
Responsable du secteur Transport et services techniques : François Lévesque

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2857)

**9. Clôture Pro : Autoriser l'achat et l'installation d'une clôture destinée à permettre l'accès à la cour d'école via le stationnement du centre sportif au montant de 1 764,94 \$, taxes incluses**

**Attendu que** la municipalité souhaite améliorer la sécurité des élèves de l'École primaire St-Majorique aux abords de la cour d'école;

**Attendu qu'**à cette fin, la municipalité a décidé d'aménager un accès à la cour d'école près du centre sportif;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de mandater l'entreprise Clôture Pro pour l'installation d'une clôture au montant de 1 796,94 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2858)

**10. Autoriser l'installation d'un traitement antirouille sur le camion F-350 2019, au montant de 160,97 \$, taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de mandater le Garage Éric Bonin pour procéder au traitement antirouille du camion F-350 au montant de 160,97 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2859)

**11. Autoriser l'achat et l'installation de pneus d'hiver sur le camion F-350 2019**

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de pneus d'hiver pour le camion F-350 auprès de l'entreprise Jeff Mécanique au montant de 999,64 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2860)

**12. Autoriser les travaux de réparation des égouttoirs et de réaménagement du terrain à l'intersection des rues Lecavalier et Diane au montant maximal de 1 006,03 \$, taxes incluses**

**Attendu que** la municipalité souhaite assurer l'évacuation efficace des eaux de ruissellement sur les routes;

**Attendu que** des travaux d'aménagement de terrain et de fermeture de fossés ont été réalisés de façon non conforme;

**Attendu que** les travaux engendrent une problématique sérieuse au niveau de l'écoulement des eaux sur la chaussée;

**Attendu que** les démarches auprès du propriétaire ont débuté en juin dernier;

**Attendu qu'**aucune amélioration n'a été apportée à ce jour;

**Attendu qu'**un dernier avis a été envoyé au propriétaire et que celui-ci doit réaliser les travaux avant 11 novembre 2019;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser l'entreprise Paysagement ML à exécuter les travaux au montant de 1 006,03, taxes incluses, si le propriétaire du terrain a négligé de réaliser ses travaux lui-même.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2861)

**13. Germain Blanchard Ltée : Autoriser les travaux de nivelage des routes gravelées au montant maximal de 2 500 \$, taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de mandater l'entreprise Germain Blanchard Ltée pour effectuer les travaux de nivelage aux endroits suggérés par le préposé à la voirie et aux infrastructures, au montant maximal 2 500 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2862)

**14. Fédération Québécoise des Municipalités : Mandat pour la fourniture de personnel technique en ingénierie pour la réalisation de plans et devis pour les travaux de voirie prévus au plan d'intervention du réseau routier**

**Attendu que** la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

**Attendu que** la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

**Attendu** qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu :

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**Que** le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM;

**Que** Mme Line Fréchette, mairesse, et Mme Emilie Trottier, directrice générale, soient autorisées à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités ;

**QUE** Mme Emilie Trottier, directrice générale, soit autorisée à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2863)

**15. Retrait de l'entente de mise en commun d'une ressource en loisirs entre les municipalités de St-Pie-de-Guire, de St-Edmond-de-Grantham et de St-Majorique-de-Grantham**

**Attendu que** l'entente de mise en commun entre les municipalités prendra fin au 31 janvier 2020;

**Attendu que** lors de la rencontre entre les municipalités, il a été statué que la charge de travail pour trois municipalités est trop grande;

**Attendu** les besoins et les attentes de la municipalité de Saint-Majorique;

**Attendu que** les municipalités de Saint-Edmond-de-Grantham et de Saint-Pie-de-Guire ont fait connaître leur intention de poursuivre ensemble l'entente de mise en commun;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de retirer la municipalité à l'entente de mise en commun d'une ressource en loisirs avec les municipalités de Saint-Edmond-de-Grantham et de Saint-Pie-de-Guire.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2864)

**16. Participation au projet de mise en commun avec la municipalité de Saint-Bonaventure et visant l'embauche d'une ressource en loisirs**

**Attendu que** la municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

**Attendu que** les municipalités de Saint-Majorique-de-Grantham et de Saint-Bonaventure désirent présenter un projet de mise en commun pour l'embauche d'une ressource en loisirs dans le cadre de l'aide financière;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Saint-Majorique-de-Grantham s'engage à participer au projet d'embauche d'une ressource en loisirs et d'assumer une partie des coûts;

- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Le conseil nomme la Municipalité de Saint-Bonaventure organisme responsable du projet.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2865)

**17. Autoriser M. Donald Cadran à utiliser le gymnase de l'École primaire Saint-Majorique pour la tenue d'activités avec les jeunes**

**Attendu que** la municipalité a adopté le règlement 550-18 concernant la location et/ou le prêt des infrastructures municipales;

**Attendu que** le conseil doit autoriser par résolution l'utilisation du gymnase de l'École primaire Saint-Majorique;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser M. Cadran à utiliser gratuitement, les mardis soir, le gymnase de l'école afin d'y pratiquer des activités sportives avec les jeunes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2866)

**18. Demande à la MRC de Drummond afin d'inclure, dans le secteur Saint-Majorique de la Forêt Drummond, un espace destiné à accueillir des infrastructures de sports et loisirs dans son plan directeur**

**Attendu que** la municipalité souhaite répondre aux besoins des citoyens en matière d'infrastructures sportives;

**Attendu que** l'espace à l'intérieur du périmètre d'urbanisation est insuffisant pour accueillir de grandes infrastructures de sports tel un terrain de balle;

**Attendu qu'**un sondage réalisé auprès de la population démontre l'intérêt pour un terrain de balle;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de demander à la MRC de Drummond d'inclure, dans son plan directeur pour la Forêt Drummond, un espace destiné à accueillir des infrastructures de sports et de loisirs dans le secteur Saint-Majorique.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2867)

**19. Guignolée 2019 : Demande d'autorisation pour l'utilisation de la salle le 1<sup>er</sup> décembre 2019**

Il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'accepter la demande du comité organisateur de la Guignolée 2019 et à permettre l'utilisation de la salle communautaire gratuitement, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2019, pour la tenue de cette activité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2868)

**20. Aménagement N.P. inc. : Autoriser le paiement de la facture de réparation de la zamboni au montant de 4 631,82 \$, taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Aménagement N.P. inc., pour les réparations de la zamboni au montant de 4 631,82 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2869)

**21. Présentation et approbation des comptes à payer**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 553-18 sur la délégation de pouvoir	18 250,89 \$
Salaires nets payés en octobre 2019	21 740,42 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	9 383,52 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 4 novembre 2019	18 518,25 \$

**Total des dépenses au 4 novembre 2019 :**

**67 893,08 \$**

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 4 novembre 2019 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-11-2870)

**22. Varia**

**22. a) Dépôt :**

La conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et le conseiller, M. Daniel Nadeau, déposent à cette séance une lettre soulignant leurs intérêts pécuniaires concernant le dossier sur l'étude d'opportunité de regroupement des services en sécurité incendie.

**23. Période de questions**

Les personnes présentes sont invitées par la mairesse, Mme Line Fréchette, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Service incendie -vs- assurances des propriétés
- Assurances pour les résidents
- Résultats du sondage
- Fauchage des fossés sur les routes appartenant au ministère des Transports du Québec
- Distances protectrices à respecter pour les installations d'Hydro-Québec
- Asphalte – début de la semaine prochaine sur la rue Paul
- Club de balle

**24. Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 19 heures et 56 minutes.

---

Mme Line Fréchette  
Mairesse

---

Mme Emilie Trottier  
Secrétaire-trésorière

La mairesse, Mme Line Fréchette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

**Certificat de crédits**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

---

Mme Emilie Trottier  
Secrétaire-trésorière

